

ACTUALITÉS

DES PROFESSIONS FINANCIÈRES

HORS – SÉRIE 2010/1 Concours des MEF



Lancement de la
27^{ème} édition du
Concours 2011 des
Mémoires de
l'Économie et de la
Finance

SOMMAIRE

Lancement du 27^{ème} Concours	01
Le Concours des Mémoires de l'Économie et de la Finance en bref	03
Palmarès du 26^{ème} Concours 2010	04
Les questions d'actualités des professions financières	06
Recommandations pour participer	15
Fiche d'inscription au Concours	16
Règlement du Concours	17
Fiche de non-plagiat	19
Autorisation de publication	20
Sponsors et Partenaires	22

LANCEMENT DU 27^{ème} CONCOURS 2011 DES MÉMOIRES DE L'ÉCONOMIE ET DE LA FINANCE



Alain CAZALÉ
Président du Comité Permanent
Mémoires de l'Économie et de la Finance

Chères Professeures, Chers Professeurs, Chères étudiantes, Chers étudiants,

Ce numéro hors série de l'Actualité des professions financières marque le lancement de la 27^{ème} édition du Concours des Mémoires de l'Économie et de la Finance organisé par le Centre des Professions Financières, présidé par Edmond Alphandéry, ancien Ministre des Finances, et son Club des Jeunes Financiers.

Devenu, grâce au soutien fidèle et généreux de mécènes et d'institutions partenaires qui distribuent plus de 50 000 € de prix répartis entre les lauréats et leurs centres d'enseignement, un événement majeur de la Place, le Concours est au carrefour des professions financières et des centres d'enseignement et de recherche.

En effet, d'une part, c'est l'occasion à chaque fois, au travers des contacts avec les Universités et les Écoles prestigieuses qui nous adressent une sélection de leurs meilleurs mémoires, d'avoir un aperçu significatif sur les tendances actuelles de la recherche en économie et en finance. D'autre part, cela permet aux professions financières, au travers des questionnaires de nos partenaires qui figurent plus loin dans la présente lettre, d'exprimer au monde universitaire leurs préoccupations.

Par ailleurs, à nos yeux, le Concours est un élément important de motivation pour les jeunes et l'occasion de se confronter entre eux et avec une forte concurrence internationale. Ceci explique le profond attachement que portent au Concours le Centre des Professions Financières et le Club des Jeunes Financiers dans le cadre leur mission pédagogique et éducative.

Quels sont nos souhaits pour cette nouvelle édition du Concours ?

- Bien entendu, comme lors des années précédentes, nous cherchons à collecter le plus grand nombre possible de mémoires de qualité afin que le jury ait le choix le plus large pour attribuer les différents prix.
- Nous nous efforçons également, dans le même esprit, à toucher un nombre croissant de centres d'enseignement et de recherche ; c'est ainsi que, lors de la 26^{ème} édition, les 132 mémoires reçus provenaient de 51 institutions dont 35 françaises et 16 étrangères.
- Enfin, fidèles à la vocation du Centre, nous avons l'ambition de couvrir l'ensemble des professions financières, sans exclusive. Là aussi, le palmarès 2010 témoigne de la diversité des thèmes et des sujets abordés par nos 23 finalistes : asset management, bourse, banques,

Mémoires de l'Économie et de la Finance

20 rue de l'Arcade – 75008 Paris – Tél : +33 (0) 1 44 94 02 55

Mail : a.barbosa@professionsfinancieres.com
p.nzanza@professionsfinancieres.com

assurances, gestion actif-passif, gestion des risques, finances d'entreprises, analyse financière, immobilier, comptabilité ...

Vous trouverez ci-après dans ce numéro :

- Le Concours des Mémoires de l'Economie et de la Finance en bref,
- le palmarès 2010 du Concours : nos 23 finalistes proviennent de 19 institutions différentes dont 13 françaises et 6 étrangères,
- les questions d'actualité des professions financières, qui rassemblent les questionnaires de nos institutions partenaires et d'un de nos clubs,
- la fiche d'inscription au 27^{ème} Concours 2011 ; rappelons que peuvent concourir tous les mémoires de niveau Master 1 ou 2 soutenus à partir du 1^{er} septembre 2009, en français ou en anglais,
- le règlement du Concours,
- la fiche de non-plagiat,
- l'autorisation de publication ; cette autorisation s'applique aux mémoires qui auront été retenus comme finalistes.

Même si la date limite d'envoi des mémoires est fixée au 15 décembre 2010, vous pouvez nous adresser dès à présent vos mémoires.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au Centre des Professions Financières :

Centre des Professions Financières
20 rue de l'Arcade 75008 Paris
Téléphone : +33 (0) 1 44 94 02 55

Angela BARBOSA
Chargée de Mission
a.barbosa@professionsfinancieres.com

Pacha NZANZA
Chargée de Mission
p.nzanza@professionsfinancieres.com

Bonne chance à tous !

LE CONCOURS DES MÉMOIRES DE L'ÉCONOMIE ET DE LA FINANCE EN BREF

Qu'est-ce-que le Concours des Mémoires de l'Économie et de la Finance ?

Le Concours des Mémoires de l'Économie et de la Finance a pour objet de récompenser des travaux originaux des étudiants de 2^{ème} et de 3^{ème} cycles, réalisés avec le soutien de leurs établissements de formation.

L'objectif de ce Concours est de rapprocher les théoriciens et praticiens et de sensibiliser les étudiants sur les applications concrètes de leurs travaux.

Il est ouvert à de nombreuses disciplines traitant une problématique financière comme l'Assurance, la Banque, la Comptabilité, le Droit, l'Économie, la Gestion, l'Immobilier ou encore le Risque.

Ces travaux sont soumis à un jury de personnalités reconnues représentant les diverses branches des professions financières, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Chaque année, un Grand Prix de 10 000 euros et 9 prix spécialisés de 5 000 euros sont attribués par nos partenaires aux lauréats à l'occasion d'une prestigieuse cérémonie. Les prix sont répartis entre les lauréats et leurs centres d'enseignement.

Pourquoi participer ?

- Valoriser et favoriser le travail des étudiants, futurs acteurs de l'Économie et de la Finance
 - Soutenir financièrement les établissements de formation
 - Présenter et faire connaître les formations auprès des professionnels
- Rapprocher l'enseignement des problématiques auxquelles font face les professions financières
 - Mise en valeur du travail effectué auprès des étudiants, futur employeurs
- Inscription simple et rapide auprès du Responsable des Mémoires de l'Économie et de la Finance (MEF) du Centre

L'édition 2010, en quelques chiffres

- 51 institutions participantes dont 35 françaises et 16 étrangères
- 132 mémoires reçus représentant un total de plus de 11000 pages.
- 60% sont des mémoires littéraires et 40% des mémoires « matheux »
- 66% des mémoires en provenance de France et 32% de l'étranger.
 - 1400 professeurs informés individuellement
- 23 finalistes provenant de 19 institutions différentes dont 13 françaises et 6 étrangères
 - Au sein des finalistes, 5 nominés, 1 mention et 9 lauréats

Mémoires de l'Économie et de la Finance

20 rue de l'Arcade – 75008 Paris – Tél : +33 (0) 1 44 94 02 55

Mail : a.barbosa@professionsfinancieres.com
p.nzanza@professionsfinancieres.com

PALMARÈS DU CONCOURS 2010

XXVIème Concours MEF PALMARES FINAL 23 mars 2010	PALMARES Classement par sponsor	Centre d'enseignement	Candidat	Enseignant
Analyse de l'impact d'un LBO sur la richesse d'un obligataire	Grand prix et Nominé SFAF	ULB Solvay Bruxelles	Vassaux (Nicolas)	Becht (Marco)
Les collections d'art au service du secteur financier : Etude comparative des politiques d'acquisition des principaux acteurs en Belgique	Nominé du Grand prix	ULB Solvay Bruxelles	Lindenberg (Morgane)	Oosterlinck (Kim)
Credits documentaires , blanchiments et pratiques interlopes	Nominé du Grand prix	Paul Cezanne Aix Marseille III	Turnier (Julien)	Mathieu (Gilles)
Is social information on employee relations reflected in financial forecasts?	PRIX AFG	Université Toulouse	Andronic (Liviu)	Pouget (Sebastien)
Le deleveraging au cœur de la crise financière internationale (2002-2007)	PRIX AFGAP-PRMIA	Université Bordeaux IV	Diop (Alain Djilene)	Lacoue Labarthe (Dominique)
VaR and credit default swaps : a comparative analysis of historical simulation and weighted historical simulation models	Nominé AFGAP-PRMIA	Université Bocconi	Hay (Richard)	Saita (Francesco)
Combining Monte Carlo methods and options for real estate assessment	PRIX AREIM	ESSEC	Amédée Manesme (Charles Olivier)	Baroni (Michel)
L'actionnariat des salariés dans les sociétés françaises : une solution d'avenir	PRIX ASF	EM Lyon	Audard (Lorene) Bachelar (Amélie)	Lyagoubi (Myriam)
Sukuk et fiducie, l'émission d'obligations islamiques en droit français	PRIX FBF	Université Paris I	Tai (Farid Mehboobhai)	Pietrancosta (Alain)
L'assureur santé doit-il rester un simple financeur complémentaire	PRIX FFSA	IIM-CNAM/ENASS	Hildebrand (Mathias)	Charton (Michel)
Le processus de consolidation des bourses a-t-il atteint ses limites?	PRIX Paris- Europlace	Université Paris I	Jay (olivier) Sekroun (Eric) Rajaona (Tovoarinjara)	Sikorzewsky (Wojtek)
The performance of dedicated short bias hedge funds	Mention SFAF	University College Cork	Connolly (Ciara)	Hutchinson (Mark)
Improving the Black-Littermann model	PRIX SFAF	Institut de science financière et d'assurances (ISFA)	Werle (Serge)	Bakhos (Alix)
What lessons can we learn from New Century bankruptcy?	Nominé	University Lancaster + Universidade catolica portuguesa	Cardoso Fontes (Joana)	Peasnell (Kenneth)

Mesure de risque de contrepartie sur dérivés de crédit : application aux Credit Default Swaps	Finaliste	ENSAE	Vidal (Fanny)	Jacobi (Khalid)
Le marché belge des obligations privées au XIXème siècle	Finaliste	ULB Solvay Bruxelles	Doyen (Olivia)	Gallais-Hamono (Georges)
Business cycles in Europe : a time frequential study on basis of the continuous wavelet transform	Finaliste	ULB Solvay Bruxelles	Quarré (Nicolas)	Emplit Dehon De Rock
Couverture naturelle des risques de mortalité et de longévité	Finaliste	Institut de science financière et d'assurances (ISFA)	Soutiras (Pierrick)	Chenut (Xavier)
The efficient market hypothesis and the case study of vietnamese stock market	Finaliste	University Glasgow	Vu (Hoang Nam)	Angeles (Luis)
Extreme dépendance among cross currencies : assessing extreme risk of carry trades	Finaliste	School of economics Paris	Youn (Ji youn Lucy)	Portes (Richard)
Credit grades Monte Carlo and tests on its underlying assumptions.	Finaliste	Université Limoges	Mercadier (Mathieu)	Lardy JP Lepetit (L)
Benchmarking private equity funds	Finaliste	ESCP	Le Brouster Guillaume	Thomas (Philippe)
The impact of takeover defenses on managerial discipline and takeover activity	Finaliste	ESCP	Hecquet (Jean Baptiste)	Moussu (Christophe)

Pistes de réflexion pour les travaux des étudiants Concours 2011

La liste ci-dessous, proposée par nos partenaires et un de nos clubs, recense les propositions de sujets destinés aux enseignants et aux étudiants. Elle a pour objet d'attirer l'attention des Centres d'enseignement et de recherche sur les thèmes d'actualité pertinents pour les professions financières.



Association Française de la Gestion Financière

- Les produits dérivés représentent-ils vraiment une source de risque(s) supplémentaire(s)?
- En quoi les produits dérivés contribuent-ils au bon fonctionnement des marchés ?
- Produits dérivés et gestion de portefeuilles diversifiés (OPCVM...) – à quoi servent les dérivés ?
- Analyse coût / bénéfique de la réglementation des activités financières (état de l'art).
- Etude empirique de la réconciliation du couple risque/rendement.
- Les hedge funds, contribuent-ils à l'approfondissement et à la liquidité des marchés ?
- Gestion actif/passif et allocation d'actifs chez les investisseurs institutionnels.
- Existe-il un niveau optimum à la diversification des risques des OPCVM ?
- Y a-t-il des économies d'échelle ou de gamme dans la gestion pour compte de tiers ?
- Innovation financière et économie d'échelle dans la gestion pour compte de tiers.
- Les sociétés de gestion ont-elles besoin de capitaux propres ? Approche économique.
- La structure institutionnelle des marchés influence-t-elle la prédominance de certains styles de gestion (gestion indiciel vs active / value vs growth...)
- Quel est le coût économique des dépositaires en tant que porteurs du risque ?
- Quelle est la valeur ajoutée de la gestion active des capitaux ?
- Impact de la gestion de fonds sur la liquidité du système de financement de l'économie.
- Rôle des anticipations - rationnelles - dans l'allocation d'actifs.
- Titrisation et transferts de risques - financiarisation ou réintermédiation des économies ?
- Exercice des droits de vote par les gérants – quel impact sur les entreprises ?
- Gouvernement d'entreprise et gestion d'OPCVM – peut-on modéliser les comportements ?
- Analyse sociologique et épistémologique des benchmark. Pourquoi faut-il des benchmark ? De la convention actuelle en matière de benchmark à la proposition de solutions : limites des outils actuels et proposition de nouveaux outils.
- Conséquences macro- et micro-économiques du changement de paradigme des retraites : de la prestation définie à la cotisation définie.

- Investissement à long terme (dont la retraite), gestion des risques et allocation d'actifs.
- Prise de risque et produits garantis – quel coûts pour quelle protection ?
- Gestion à long terme : quels véhicules d'investissement ?



Association des Gestionnaires d'Actif-Passif

- Des "ratios réglementaires de liquidité" aux "approches avancées de représentation du risque de liquidité" : l'évolution de l'analyse du risque de liquidité des établissements bancaires
- La supervision des risques de taux et de liquidité des bilans bancaires en France et dans le monde
- Tarification interne de la liquidité dans les établissements bancaires: quels liens entre coût de la liquidité, Taux de cession interne (TCI) et tarification clientèle des crédits et des dépôts clientèle ?
- Liquidité, illiquidité et risque de crédit : coûts de funding, CDS et profondeur de marché
- Comportement de la clientèle de banque de détail en période de crise de liquidité
- Modélisation des frais de gestion et des commissions : comment les prendre en compte dans les indicateurs de risque de taux ?
- Mix-produit épargne : modélisation des effets de compensation entre produits d'épargne (assurance vie, dépôts à vue et à terme, épargne longue), prise en compte dans les indicateurs de risque
- La prise en compte des effets richesse (croissance des encours avec le PIB) dans la gestion du risque de taux
- La prise en compte des ressources sans échéance dans les indicateurs de risque de taux et de liquidité en France et dans le monde
- Quelle représentation des Fonds Propres dans les indicateurs de taux et de liquidité en gestion actif-passif ?
- Banques / compagnies d'assurance : des modèles différents pour les comportements clientèle sur les collectes (dépôts bancaires / assurance vie...)

- Mesure du capital économique au titre du risque de taux du banking book
- Risque de modèle en gestion actif-passif
- Risque de business des banques de détail et des banques de financement et d'investissement
- Gestion des risques de bilan optionnels en équivalent delta : avantages et inconvénients
- Bâle 2 pilier 2 et Solvency 2 : convergences et divergences sur le traitement du risque général de taux
- Bâle 2 pilier 3 : quelle communication des risques de taux et de liquidité ?
- La gestion des risques de taux et de liquidité des bilans bancaires doit-elle se faire par des titres ou des dérivés ?
- Quelle valeur économique pour la clientèle de banque de détail ?
- Comptabilité en full fair value : Quelle conséquences pour la gestion actif passif ?



Association de Recherche et d'Etude en Immobilier

- Finance et immobilier d'exploitation / Corporate real estate and finance.
- Immobilier international / International real estate.
- Les véhicules d'investissement en immobilier / Real estate investment vehicles.
- Investissement immobilier et fiscalité / Real estate investment and taxation.
- Immobilier et allocation de portefeuille / Real estate and portfolio allocation.
- La prime de risque en immobilier / The real estate risk premium.
- Analyse des marchés et prévisions / Market analysis & forecasting.
- Marchés hypothécaire / Mortgage markets.
- Indices, performance et mesures de risques / Indices, performance & risk measurement.
- Gestion de portefeuilles immobiliers / Real estate portfolio management.
- Les dérivés immobiliers / Real estate derivatives.
- La finance des projets de développements / Real estate development finance.
- Les options réelles en immobilier / Real options in real estate.
- La titrisation de créances immobilières / Securitisation.
- Expertises et valorisations / Valuation & appraisal.



Association Française des Sociétés Financières

- Partenariats public-privé et crédit-bail.
- Micro crédit et établissements de crédit spécialisés.
- La réforme de l'usure.
- La gestion sous mandat en France.
- Le financement locatif à l'épreuve des évolutions réglementaires: contraintes et opportunités de développement.
- Le marché de la location courte par les constructeurs et les distributeurs: volumes, méthodes commerciales, gestion, financement...
- Financement locatif : contraintes et arguments liés au marché des collectivités et établissements publics.
- Le projet de réforme en cours des normes IAS : perspectives d'impact sur le marché du leasing.
- Impact des règles de Bâle II sur le marché du leasing.
- Evolution des modalités de financement des équipements des PME en Europe.

Mémoires de l'Économie et de la Finance

20 rue de l'Arcade – 75008 Paris – Tél : +33 (0) 1 44 94 02 55

Mail : a.barbosa@professionsfinancieres.com
p.nzanza@professionsfinancieres.com

- Transposition de la directive relative au crédit aux consommateurs en Europe.
- Réforme du crédit à la consommation en France.
- Le financement des énergies nouvelles (photovoltaïque, éolien...) par les Sofergie.
- Affacturage : différentes techniques, rôle économique.
- Le crédit responsable.



Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes

- La détermination du seuil de signification dans l'audit des comptes, basée sur la Norme d'exercice professionnel « Anomalies significatives et seuil de signification » (JO n°239 du 14/10/2006 p.15278).
- L'information financière sur les risques : enjeux et limites de la transparence.
- Comptabilité banque assurance : pourquoi tant de différences dans les règles comptables ?
- Le régime juridique des valeurs mobilières donnant accès à terme au capital – Mission du commissaire aux comptes.
- L'information financière liée aux questions environnementales et sociétales et le commissaire aux comptes.
- Règles comptables françaises - Process d'élaboration - Diversité et convergence.
- La transposition de la IIIème directive (blanchiment).
- L'articulation entre le Code des marchés publics et le Code de commerce (l'exemple de la soumission à appel d'offre de la mission du commissaire aux comptes).
- Les responsabilités du commissaire aux comptes (administrative avec l'AMF, civile, pénale, disciplinaire).
- La juste valeur sera-t-elle un jour distribuable ?
- Quel avenir pour la juste valeur ?
- La reconnaissance des immatériels à l'actif des bilans des entreprises – Comptabilisation et audit.



Fédération Bancaire Française

• Supervision et normes comptables

- Bâle III
- L'information financière
- La procyclicité des normes comptables et financières

Mémoires de l'Économie et de la Finance

20 rue de l'Arcade – 75008 Paris – Tél : +33 (0) 1 44 94 02 55

Mail : a.barbosa@professionsfinancieres.com
p.nzanza@professionsfinancieres.com

- Provisions dynamiques
- Micro-surveillance et macro-surveillance
- **Juridique**
 - Forces et faiblesses de la fiducie sûreté
 - La procédure de sauvegarde : procédure collective ou procédure contractuelle
 - Lutte contre le blanchiment
- **Autres sujets**
 - Financement des PME
 - Impact de la directive service de paiements
 - La titrisation
 - Les travaux pour la refonte du système financier international
 - La Place Financière de Paris
 - La commercialisation des produits financiers
 - L'épargne solidaire



Paris EUROPLACE

- **Les infrastructures de Marchés / Logistique Banque Entreprise**
 - Les modèles de marché, MIFID et Reg NMS analyse comparée
 - SEPA
 - Les enjeux du Post-Marché
 - Le Financement de l'Innovation et Alternext
 - Les ADRs
- **La Finance Durable - L'Investissement Socialement Responsable – les Ecofilères**
 - La finance carbone
 - La finance islamique: un nouveau modèle de développement
 - Les produits de couverture climatiques
 - Financement des infrastructures – Partenariats Publics Privés
 - Nouveaux actionnaires (Hedge funds, fonds souverains, Etats), nouveaux enjeux pour les entreprises.

- Le financement des PME et Impact de la Loi TEPA
- Le financement de la valeur ajoutée

- **Actualités Juridiques en Europe et en France**
 - Les procédures collectives
 - La Fiducie en France : un nouvel outil d'attractivité
 - Le développement des obligations foncières en France et en Europe

- **Marchés de Capitaux / Gestion des risques**
 - Comment les entreprises intègrent la volatilité des marchés ?
 - Le prix de la couverture : Dérivés OTC versus Dérivés Listés
 - Auto régulation et marchés financiers
 - Communication Financière en temps de crise
 - Le redéploiement des centres de décisions économiques
 - La juste valeur et la gestion des risques
 - Comment les marchés de capitaux en temps de crise sont-ils essentiels pour les entreprises ?
 - Gestion de crise et finance comportementale
 - Agences de notation



The Professional Risk Managers' International Association

- Le risque de longévité
- Les risques de dérivés « catastrophes »
- Impacts potentiels de l'utilisation généralisée de techniques statistiques sur des distributions normales et des agrégations Var/CoVar (hypothèse de co-distributions elliptiques)
- Relations entre liquidité des marchés et de confiance des acteurs
- Rôle des banques centrales dans la liquidité des marchés interbancaires/monétaires/obligataires
- Avantages et inconvénients à moyen terme du Contingent Capital
- Relations entre surcapitalisation des banques et taux de défaut ? Implication sur la crédibilité de Bâle II ?
- Les spreads de crédit peuvent-ils être utilisés pour mesurer des probabilités de défaut et des taux de récupération ?
- Modélisation des « probabilités de défaut » et des taux de récupération
- Le pricing des dérivés de crédit et les corrélations de crédit

Mémoires de l'Économie et de la Finance

20 rue de l'Arcade – 75008 Paris – Tél : +33 (0) 1 44 94 02 55

Mail : a.barbosa@professionsfinancieres.com
p.nzanza@professionsfinancieres.com

- La gestion de portefeuilles de crédit par les banques: Organisation, techniques, modèles
- Les risques de modèle
- Les difficultés de valorisation d'instruments financiers complexes,
- La titrisation et la gestion du capital des banques
- La couverture des risques est-elle bien traduite dans les normes comptables IFRS?
- Le risque opérationnel: dans quelle mesure les méthodes des banques peuvent elles s'appliquer aux autres entreprises financières et non financières?
- Le pilier 2 de Bale 2 et la valeur économique du bilan des banques
- La prise en compte dans les mesures de risques des comportements des différentes catégories d'agents économiques.



Société Française des Analystes Financiers

- Evaluation des entreprises cotées ou non :
 - L'impact des normes IFRS sur les méthodes d'évaluation (p.e. incidence des méthodes de comptabilisation des frais de recherche, traitement des actifs incorporels, règles de provisionnement, incidence de l'évaluation d'éléments du bilan en valeur du marché, distinction des éléments cash/non cash, prise en compte des activités à céder ou à arrêter...)
 - Evaluation des entreprises à comportement « atypique » (pour les entreprises cotées, faible corrélation avec les marchés ; entreprises cycliques ; entreprises peu liées aux paramètres macro-économiques traditionnels : laboratoires pharmaceutiques, start-up...)
 - Quelles méthodes d'évaluation/ Quels paramètres de marché (prime de risque, Bêta) utiliser en période de crise.
 - Bêta historique et Bêtas instantanés
 - Evolution dans le temps de la prime de risque
- Poids du « short » sur les cours et donc sur les valorisations boursières
- Marchés boursiers et anticipations des crises, des dépôts de bilan
- Analyse financière et développement durable : transcription en terme d'analyse financière « classique » de l'analyse extra-financière (quantification des risques, chiffrage d'opportunité, valorisation de la gouvernance d'entreprise...)
- Liaison entre l'abondance ou la rareté des liquidités sur les marchés et le niveau de valorisation des entreprises. Rôle des opérations de LBO, impact du développement des hedge funds. Influences sur le tissu industriel.
- Liaison entre les spreads sur les produits de dettes et les primes de risque actions.
- Influence des IFRS sur le comportement des entreprises dans le domaine des retraites, des prestations santé, et des autres avantages au personnel, des rémunérations basées sur les actions (stock-options, actions gratuites, augmentation de capital, plan d'épargne) : évolution, modes de comptabilisation...

- IFRS et comptabilisation des frais de recherche et développement : critères d'activation, convergence ou non des pratiques, incidence sur le comportement des entreprises. D'une manière générale, IFRS et comptabilisation de l'immatériel
- IFRS et ratios de l'analyse financière
- Analyse financière et économie de l'immatériel (comptabilisation des actifs immatériels et retraitements par les analystes, valorisation, critères d'analyse...)



Club des Dirigeants d'Assurances et de Mutuelles

- Identification des Cash-flows
 - Périmètre des contrats
 - Relation client et plancher minimum de dépôt
 - Identification des primes futures – alternatives à la renouvelabilité garantie
 - Netting/ passifs négatifs
 - Prestations discrétionnaires
- Approches de comptabilisation des revenus : rémunération clients ou variations en juste valeur
 - Relation entre comptabilisation des revenus et mesure
 - Profits associés avec la fourniture de services
- Etude des approches comptables alternatives en ce qui concerne les actifs
 - Approche Solvency II
 - Exécution / Règlement des contrats
 - Valeur de sortie versus Règlement ; objectifs de mesure
- Questions de coût du capital
- Marchés sous-développés / méthodes/ données
- Présentation (mesure de la performance)
 - Méthodes d'établissement des gains par origine
 - Valeurs intrinsèques
 - Qu'est ce que le revenu/ résultat ?
- Risques

- Risque systémique
 - Risque opérationnel, valorisation et modélisation
 - Détermination et modélisation des dépendances entre risques
 - Modifications des comportements de marché par rapport aux risques
 - Valorisation des risques non financiers des produits d'assurance-vie
 - Titrification des risques extrêmes
-
- Auditabilité / Fiabilité de l'utilisation des données sans valeur de marché pour les évaluations d'assurance
 - Participation et éléments non garantis – mesure
 - Questions actifs/ passifs
 - Caractéristiques des passifs financiers
 - Unité de compte
 - Impôt sur le revenu
 - Valorisation des options et garanties financières des produits d'assurance-vie – impact sur les besoins en fonds propres et le niveau de rentabilité souhaité
 - Modélisation de la sinistralité non vie – Aléa sur la détermination des paramètres des lois de modélisation et impact sur la VaR
 - Scénarios économiques « market consistent »
 - Allocation et optimisation du capital économique ; stratégie de réassurance
 - « Variable annuities »
 - Trading algorithmique

Pour Participer au Concours, votre dossier doit être parfaitement complété.

Pensez donc à joindre :

● La fiche d'inscription remplie et signée par l'étudiant ainsi que l'Université ou l'Ecole.

● La fiche de non-plagiat remplie et signée par l'étudiant

● L'autorisation de publication interne signée par l'étudiant

● Une version papier du mémoire

● L'intégralité du mémoire en version Word ou PDF (non verrouillée).

→ une version anonyme

→ une version non-anonyme

(le jury délibère sur des versions anonymes pour une meilleure égalité des chances)

● Une synthèse d'une page maximum du mémoire concerné (également une version anonyme, une version non-anonyme)

Il est important que tous les dossiers reçus soient **complets**.

Date limite pour l'envoi des mémoires : **15 décembre 2010**

Mémoires de l'Économie et de la Finance
Centre des Professions Financières
20 rue de l'Arcade 75008 Paris

Pour toute information complémentaire :

Angela BARBOSA

Chargée de Mission

a.barbosa@professionsfinancieres.com

Pacha NZANZA

Chargée de Mission

p.nzanza@professionsfinancieres.com

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Règlement du Concours 2011 des Mémoires de l'Économie et de la Finance

Édition 2011 - Organisée par le Centre des Professions Financières

ARTICLE 1 : L'ORGANISATEUR

Le CENTRE DES PROFESSIONS FINANCIÈRES, organise pour l'année 2011 un Concours intitulé "**Mémoires de l'Économie et de la Finance**" dont le CLUB DES JEUNES FINANCIERS, membre du CENTRE DES PROFESSIONS FINANCIÈRES est le Promoteur. Différentes institutions coopèrent avec le Centre des Professions Financières en vue d'attribuer des prix « professionnels » et le Grand Prix.

ARTICLE 2 : LES PARTICIPANTS

Le Concours s'adresse aux étudiants et aux personnes ayant terminé récemment leurs études, qui réalisent ou viennent d'achever les cycles suivants :

- Deuxième, troisième ou quatrième année d'enseignement en Grandes Ecoles (option à vocation financière ou économique).
- Deuxième et troisième cycle universitaire à dominante financière ou économique (Magistères, Masters).
- Réalisation d'un cycle de formation supérieure spécialisée à dominante financière ou économique (DECSCF, Mastère, IAE etc.).
- ou toute formation équivalente.

Les thèses de Doctorat ne sont pas acceptées.

ARTICLE 3 : LES MÉMOIRES

- Les mémoires présentés devront être réalisés dans le cadre de l'un des cycles d'études indiqués dans l'article 2 et soutenus postérieurement au 1^{er} septembre 2009.
- Ils approfondiront l'étude d'un thème économique, financier, commercial ou juridique clairement défini par l'auteur.
- Les critères d'appréciation pris en compte seront notamment les suivants : originalité du sujet, intérêt du sujet pour les professions financières, qualité de l'exposition du sujet, analyse de la littérature existante, démonstration convaincante, possibilité d'application pour le praticien, qualité de la conclusion et qualité de l'expression écrite.
- L'objet et la forme des mémoires sont libres. Ils seront rédigés soit en langue française soit en langue anglaise. Sauf accord préalable du jury, ces mémoires ne devront pas avoir fait l'objet d'une publication avant la date de remise des prix.
- Les rapports de stage, les analyses financières portant sur des entreprises et comportant des préconisations boursières ou l'analyse de cas trop particuliers ne sont pas acceptés.
- **Ils devront figurer dans les 20% des notations les plus élevées de l'établissement d'enseignement et nécessairement avoir obtenu une note égale ou supérieure à 15/20 ou B+.**

Le Centre des Professions Financières et les institutions partenaires auront la possibilité de mettre sur leurs sites Internet, partiellement ou en totalité, les mémoires qui figureront parmi les finalistes.

ARTICLE 4 : LE JURY

- Le jury est composé de personnalités éminentes du monde de la finance en France ou à l'étranger. Par ailleurs, les partenaires des prix professionnels désignent chacun deux membres du jury. En cas de nécessité, le jury se réserve la possibilité de confier l'appréciation de mémoires à des spécialistes.
- Le jury se réunira autant de fois qu'il le jugera nécessaire et selon les formes qui lui paraissent les plus adéquates à une bonne sélection des lauréats. Ses délibérations se tiendront à huis clos, et aucun compte rendu ne sera disponible. Ses décisions n'auront pas à être motivées, et seront sans appel.
- Le jury désigne jusqu'à 3 nominés et exceptionnellement jusqu'à 5 nominés pour chaque prix parmi les mémoires admis en finale et choisit les prix, accessit et mentions parmi les nominés retenus.
- Le jury se réserve à titre exceptionnel la possibilité de ne pas attribuer certains prix.

ARTICLE 5 : CONFIDENTIALITÉ

Jusqu'à la fin des délibérations, les membres du Jury s'engagent formellement à ne divulguer aucune information confidentielle et à ne pas diffuser tout ou partie des mémoires. Par la suite les mémoires finalistes pourront être diffusés ou publiés, en totalité ou partiellement, après accord du Centre des Professions Financières, par le Centre et/ou par les partenaires du Concours.

Mémoires de l'Économie et de la Finance

20 rue de l'Arcade – 75008 Paris – Tél : +33 (0) 1 44 94 02 55

Mail : a.barbosa@professionsfinancieres.com

p.nzanza@professionsfinancieres.com

ARTICLE 6 : DÉPOT DES MÉMOIRES

Pièces à envoyer par mail à : a.barbosa@professionsfinancieres.com ou p.nzanza@professionsfinancieres.com

- L'intégralité du mémoire en version Word ou PDF (version non verrouillée pour permettre notamment l'anonymisation des mémoires soumis au jury)
- Une synthèse d'une page du mémoire en version Word ou PDF (version non verrouillée)

Pièces à envoyer par courrier postal à l'adresse ci-dessous :

- La fiche d'inscription
- Un exemplaire papier du mémoire
- Une attestation de non plagiat de l'étudiant et/ou de l'Ecole ou de l'Université
- Une autorisation de publier ou diffuser en totalité ou en partie le mémoire s'il fait partie des finalistes

Mémoires de l'Économie et de la Finance
Centre des Professions Financières
20 rue de l'Arcade 75008 Paris

A l'issue du Concours la copie papier du mémoire confié au Centre des Professions Financières pourra être récupérée par les candidats dans un délai d'un mois après la date de remise du prix. Au-delà de ce délai, il sera détruit.

La date limite de dépôt du concours 2011 est fixée au mercredi 15 décembre 2010

Cette date pourra être prorogée sur décision des organisateurs

ARTICLE 7 : PALMARES DU CONCOURS

La liste des prix, des mentions, des accessits, des nominés et des finalistes sera communiquée lors de la remise publique des prix qui se tiendra au cours du premier semestre 2011

Montant et répartition des sommes allouées :

- Les prix attribués ont vocation à être répartis entre les lauréats et les Institutions qui présentent les mémoires.
- Si ces institutions ne sont pas en mesure de recevoir la part des récompenses qui leur revient, ces sommes concernées seront versées à un fonds de réserve destiné à financer des travaux ou activités de doctorants (PhD). Le choix des bénéficiaires et le montant des aides accordées seront déterminés exclusivement par le jury du concours.

ARTICLE 8

L'organisateur se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler le présent concours si les circonstances venaient à l'exiger. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

ARTICLE 9

La participation au Concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement déposé au Centre des Professions Financières.

Tout mémoire qui ne répondrait pas aux normes fixées par le présent règlement sera éliminé d'office.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON PLAGIAT

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur être personnellement
l'auteur du mémoire intitulé.....
.....
.....
et que tout emprunt, toutes citations sont clairement identifiés dans le corps du texte ainsi que dans la bibliographie.

Le Centre des Professions Financières se réserve le droit de ne pas attribuer de prix aux candidats qui ne renvoient pas l'attestation ci-jointe par fax au +33 1 44 94 02 62 ou par mail à a.barbosa@professionsfinancieres.com ou p.nzanza@professionsfinancieres.com

Date et signature de l'étudiant

AUTORISATION DE PUBLICATION

AUTORISATION DE PUBLICATION

Je soussigné(e), autorise le Centre des Professions Financières et ses partenaires à publier partiellement ou intégralement, mon mémoire intitulé :

.....
.....
.....

si mon mémoire est finaliste, nommé ou remporte un prix.

Je déclare que ce travail est authentique, qu'il n'a jamais été publié auparavant dans aucun journal virtuel ou physique et qu'il n'est pas non plus en cours de publication. A travers ce document, le Centre des Professions Financières et ses partenaires assument le droit d'éditer, publier, reproduire, distribuer ou élaborer des travaux relatifs à ce mémoire en format papier, électronique ou multimédia.

Cette attestation est à renvoyer par fax au +33 1 44 94 02 62 ou par mail à a.barbosa@professionsfinancieres.com ou p.nzanza@professionsfinancieres.com.

Date et signature de l'étudiant

Alain CAZALÉ

Président du Comité Permanent des Mémoires de l'Économie et de la Finance

Jean-Guy de WAËL

Président du Jury ; Vice-président exécutif du Centre des Professions Financières

Angela BARBOSA

Chargée de Mission

a.barbosa@professionsfinancieres.com

Pacha NZANZA

Chargée de Mission

p.nzanza@professionsfinancieres.com

SPONSORS ET PARTENAIRES

